



Médecine du travail :inaptitude

Par Marie v20

Bonjour , je suis actuellement en arrêt depuis fin août pour récidence hernies discale lombosciatique et discopathie dégénérative stade 4/5 , opéré une première fois en 2018 j avais étai déclaré inapte à mon poste de vendeuse avec licenciement pour inaptitude . Suite a l opération mon chirurgien a validé le fait que je puisse reprendre un emploi équivalent ...a ce jour récidence niveau santé ,ma question : est ce que la médecine du travail peut me déclarer une deuxième fois inapte ?

En vous remerciant par avance pour votre réponse

Par kang74

Bonjour

Si la question est : est ce qu'on peut être licencié deux fois ou plusieurs fois) dans sa vie pour inaptitude, la réponse est : bien sur !

Il ne faut pas confondre inaptitude au poste et incapacité de travailler temporaire ou pas.